

Morat, 24 novembre 2020

Communiqué de presse

NOUVELLE SECTION DU PLR AU VULLY

Après la fusion des communes du Haut-Vully et Bas-Vully, couronnée de succès, le PLR se donne une nouvelle structure dans le Vully afin de relever les futurs défis. Précédemment organisé en deux sections, le PLR Haut-Vully et le PLR Bas-Vully, le PLR sera dorénavant réuni en une seule section, le PLR Mont-Vully. Un nouveau comité se met en place sous la direction du député André Kaltenrieder. (www.plr-vully.ch)

Une section pour la commune fusionnée

Depuis de nombreuses années au Vully existaient deux sections locales du PLR qui ont les deux effectuées un précieux travail. Tant au Haut-Vully qu'au Bas-Vully, les deux sections s'occupaient de l'échange politique entre citoyens et autorités. Elles recrutaient les candidates et candidats pour les élections au Conseil communal.

Suite à la fusion et à la naissance de la nouvelle commune de Mont-Vully, il était logique que le PLR reprenne le travail politique en formant une seule section. Après un vote par correspondance dans les deux sections respectives, c'est lors d'une petite séance constitutive aujourd'hui le 24 novembre 2020 que la nouvelle section du PLR Mont-Vully a vu le jour.

Le député André Kaltenrieder à la tête du comité

Avec la constitution de la section, un nouveau comité a été nommé pour reprendre le flambeau. Le PLR Lac se réjouit que le député et ancien conseiller communal André Kaltenrieder ait accepté la fonction de président pour diriger la section avec le comité suivant :

Président :	André Kaltenrieder (député)	Vice-président :	Frédéric Chautems
Secrétaire :	Jean-Jacques Estella	Cassier :	Axel Prélaz
Membres :	Christophe Dupasquier et Cédric Guillod (Conseiller communal)		

But et futures activités

Dès que possible, cette constitution devra être confirmée par une assemblée de membres. Pour cela la nouvelle section se réjouit de pouvoir compter sur les membres des anciennes sections, mais également sur tous citoyennes et citoyens, intéressés à contribuer activement au développement de la commune.

La première activité concrète est bien évidemment la composition d'une liste pour les élections au Conseil communal du printemps prochain, pour lesquelles la liste doit être déposée au 25 janvier 2021.

Contact:

André Kaltenrieder, député, président PLR Mont-Vully, +41 79 851 56 61
Markus Ith, Conseiller communal, Direction politique PLR Lac, +41 79 669 96 37
